



Mairie de Breurey-lès-Faverney
10 place de la Mairie
Tél : 03 84 91 34 58
Courriel : breurey@orange.fr
Panneau-pocket : Breurey-lès-Faverney

Horaires ouverture au public (secrétariat,
agence postale, permanence du maire)
Mardi et jeudi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30
Vendredi : 8h30-16h30

Défibrillateurs : place Joly de Colombe
(bibliothèque) et salle des fêtes (entrée)
Bac à compost : place de la Mairie

Travaux sonores :
Semaine : 9h-12h / 13h30-19h30
Samedi : 9h-12h / 15h-19h
Dimanche et jours fériés : 10h-12h

Numéros utiles :
Police-secours : 17
Sapeurs-pompiers : 18
SAMU : 15
Appel d'urgence : 112
Enedis dépannage : 09 72 67 50 70

Breurey Info

**Bulletin municipal
novembre 2023**







Gestion

Ramassage scolaire

Comme l'an dernier, il est impossible de trouver une personne pour accompagner les élèves du pôle éducatif durant le temps du transport scolaire. Et pourtant, le besoin est important cette année, en raison du comportement de certains enfants.

Emplois saisonniers

Une dizaine de jeunes gens de la commune ont contribué à l'entretien du village durant les vacances d'été. Durant 2 à 4 semaines selon les disponibilités, ils ont durement trimé sous un soleil implacable, commençant très tôt leur journée de travail pour éviter les grosses chaleurs de l'après-midi.



Incivilités

Des pétrolettes bruyantes, des bacs de fleurs renversés, des canettes abandonnées, des cavalcades nocturnes, des chutes... toujours ce lot d'incivilités idiotes, qui parfois frôlent le drame. Et des enfants de plus en plus jeunes qui traînent la nuit. Rappelons à cet égard qu'aucune loi ne régleme les heures de sortie des mineurs (mais la consommation d'alcool ou de produits hallucinogènes, le tapage, diurne ou nocturne, les troubles sur la voie publique, oui). Il existe un article 371-1 du code civil fameux, puisqu'il est lu lors du mariage civil, mais personne ne l'écoute. Il rappelle que les parents ont le devoir de veiller à la santé, à la moralité et à la sécurité de leur enfant, pour mieux assurer son éducation. D'où il découle que ce sont les parents qui sont responsables envers un enfant mineur auteur de troubles, de dégradations ou d'accidents.

ZAE nR

Acronyme imprononçable, pour Zones d'Accélération et développement des Énergies Renouvelables.

Dans l'urgence de rattraper son retard de diminution des énergies fossiles, et particulièrement celui du déploiement de l'éolien (mais pas seulement), par rapport aux

objectifs fixés en 2017 par le gouvernement et par l'Europe, le gouvernement s'est fendu d'une loi dite d'accélération des énergies renouvelables, en mars de cette année.

Il confie aux collectivités, donc aux maires en ce qui concerne les communes, le soin de répertorier et de proposer des espaces propices à accueillir des moyens de production d'énergies non fossiles, appelées énergies renouvelables ou énergies vertes : éolien, photovoltaïque, hydroélectrique, méthanisation, biomasse...

Les maires sont invités à organiser une consultation, sous forme libre, pour proposer, déterminer, évaluer, en concertation avec les habitants, les types d'énergie renouvelable et les espaces de production. Une délibération proposant ces ZAE nR doit être prise au plus tard le 10 novembre de cette année.

D'où l'invitation distribuée les jours derniers, dans l'urgence, pour recueillir votre avis, jeudi 2 novembre dernier délai

Par exemple, une société nous a contactés pour installer un parc photovoltaïque sur une partie des étangs. Bail emphytéotique de 40 ans (la commune reste propriétaire du foncier), loyer de 7 500 €/an/ha (soit 150 000 €/an), une redevance fiscale de 22 819 €/an.

Pour ou contre ? Autre exemple : on propose l'installation d'une ligne d'éoliennes sur la crête de l'Espurgade (le bois Grandjean) ?

Patrimoine

Croix Blinot

Faute de champignons, c'est une poussée de nains qui est venue tapisser le sol de la Croix Blinot, de façon joliment colorée...



Croisée des Charmilles

Une plaque finement sculptée par M. Gérard Vernot identifie enfin ce lieu mystérieux. Voir le roman-photo joint écrit et réalisé par l'Atelier du Mesclun.

Hermitage-Rochotte

Une balade inaugurale a fait revivre un pan de l'histoire du site de l'Hermitage, très apprécié des promeneurs, le samedi 7 octobre, expliquant en partie l'opulence passée du village grâce aux ressources du vignoble – très

SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 2023

APPROUVÉ	01-03092023	REMBOURSEMENT ANTICIPÉ - PRÊT DEXIA (BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT)
APPROUVÉ	02-03092023	DÉCLASSEMENT CHEMIN RURAL DIT DU BOIS SOUS LES LEVANCHES
APPROUVÉ	03-03092023	REMBOURSEMENT RÉPARATION DBROUILLAILLEUSE
APPROUVÉ	04-03092023	MODIFICATION CHAUFFAGE SALLE DES FÊTES
APPROUVÉ	05-03092023	RÉHABILITATION MAISON THOMAS - DEMANDE DE SUBVENTIONS ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 05-22012023
APPROUVÉ	06-03092023	RÉHABILITATION ANCIENNE POSTE - DEMANDE DE SUBVENTIONS ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 06-22012023
APPROUVÉ	07-03092023	LISTE PROVISoire DES AYANTS-DROIT À L'AFFOUAGE 2023-2024
APPROUVÉ	08-03092023	TARIF PARCELLE AFFOUAGE 2023-2024
APPROUVÉ	09-03092023	CONVENTION FOOT BREUREY/AMANCE
REFUSÉ	10-03092023	PARTICIPATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF
APPROUVÉ	11-03092023	DÉGRÈVEMENT EAU DISPOSITIF WARSAMNN
APPROUVÉ	12-03092023	RENFORCEMENT DU RÉSEAU DÉFENSE INCENDIE CHEMIN DE LA CREUSOTTE
APPROUVÉ	13-03092023	TARIF ACCOMPAGNANT REPAS DES ANCIENS 2023
APPROUVÉ	14-03092023	COMPLÉMENT DÉLIBÉRATION N°06-02072023 - RÉFECTION MENUISERIES MAIRIE ET LOGEMENTS COMMUNAUX - DEMANDE DE SUBVENTION

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2023

APPROUVÉ	01-15102023	CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE MÉDECINE PRÉVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION TERRITORIALE DE HAUTE-SAÔNE
APPROUVÉ	02-15102023	ADHÉSION AU CNAS
APPROUVÉ	03-15102023	ÉTAT ASSIETTE DES COUPES 2024
APPROUVÉ	04-15102023	ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2022
APPROUVÉ	05-15102023	ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2022
APPROUVÉ	06-15102023	TRANSFERT COMPÉTENCE SCHEMA DIRECTEUR EAU À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRRES DE SAÔNE
APPROUVÉ	07-15102023	ZAE nR LANCEMENT DE LA CONCERTATION DE LA COMMUNE DE BREUREY-LÈS-FAVERNEY
APPROUVÉ	08-15102023	VENTE PARCELLE E379
APPROUVÉ	09-15102023	APPROBATION CRÉATION D'UNE AIRE DE SPORTS ET LOISIRS
APPROUVÉ	10-15102023	DÉMOLITION IMMEUBLE 6 RUE MAILLEFERT
APPROUVÉ	11-15102023	DM N°1 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2023
APPROUVÉ	12-15102023	DM N°2 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2023
APPROUVÉ	13-15102023	DM N°3 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2023
APPROUVÉ	14-15102023	DM N°2 BUDGET COMMUNE 2023
APPROUVÉ	15-15102023	DM N°3 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2023
APPROUVÉ	16-15102023	LISTE DÉFINITIVE DES AYANTS DROIT À L'AFFOUAGE 2023-2024
APPROUVÉ	17-15102023	DÉGRÈVEMENT FACTURATION EAU 1ER SEMESTRE 2023
APPROUVÉ	18-15102023	REMBOURSEMENT SAISIE ADMINISTRATIVE SIGEC
APPROUVÉ	19-15102023	PARTENARIAT POUR LA VALORISATION DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Conseil Municipal

Les délibérations sont consultables en mairie.

SÉANCE DU 5 MARS 2023

APPROUVÉ	01-05032023	GESTION PARC LOCATIF-SOLIHA AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE
APPROUVÉ	02-05032023	ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 02-22012023 VOTE DES TAXES LOCALES 2023
APPROUVÉ	03-05032023	DEMANDES DE SUBVENTIONS 2023
REFUSÉ	04-05032023	AVENANT 1 À LA CONVENTION RELATIVE À LA MISSION D'ASSISTANCE INFORMATIQUE AUX COLLECTIVITÉS PRESTATION DE SAUVEGARDE DE DONNÉES-INGÉNIÉRIE 70
APPROUVÉ	05-05032023	CONTRAT DE LAVAGE ET DE DÉSINFECTION D'OUVRAGES D'EAU POTABLE
APPROUVÉ	06-05032023	CONVENTION DE TRANSPORT SCOLAIRE POUR UNE EXTENSION DÉROGATOIRE PARTICIPATIVE CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ 2023-2024

SÉANCE DU 15 AVRIL 2023

APPROUVÉ	01-15042023	COMPTE DE GESTION 2022 EAU ET ASSAINISSEMENT
APPROUVÉ	02-15042023	COMPTE DE GESTION 2022 RÉSEAU CHALEUR
APPROUVÉ	03-15042023	COMPTE DE GESTION 2022 COMMUNE
APPROUVÉ	04-15042023	COMPTE ADMINISTRATIF 2022 EAU ET ASSAINISSEMENT
APPROUVÉ	05-15042023	COMPTE ADMINISTRATIF 2022 RÉSEAU CHALEUR
APPROUVÉ	06-15042023	COMPTE ADMINISTRATIF 2022 COMMUNE
APPROUVÉ	07-15042023	BUDGET PRIMITIF 2023 EAU ET ASSAINISSEMENT
APPROUVÉ	08-15042023	BUDGET PRIMITIF 2023 RÉSEAU CHALEUR
APPROUVÉ	09-15042023	BUDGET PRIMITIF 2023 COMMUNE
APPROUVÉ	10-15042023	AFFECTATION DE RÉSULTAT 2022 AU BP 2023-EAU ET ASSAINISSEMENT
APPROUVÉ	11-15042023	AFFECTATION DE RÉSULTAT 2022 AU BP 2023-RÉSEAU CHALEUR
APPROUVÉ	12-15042023	AFFECTATION DE RÉSULTAT 2022 AU BP 2023-COMMUNE
APPROUVÉ	13-15042023	TRAVAUX REFECTION FAÇADES MAIRIE-ÉCOLE - ANNULE ET REMPLACE LES DÉLIBÉRATIONS 07-08082021 ET 09-10072022
APPROUVÉ	14-15042023	TRAVAUX VOIRIE FORESTIÈRE-CHEMIN DES GRANDS BOIS ET CHEMIN DU WAGON
APPROUVÉ	15-15042023	TARIF CARTES AVANTAGES JEUNES 2022
APPROUVÉ	16-15042023	TARIF CARTES AVANTAGES JEUNES 2023
APPROUVÉ	17-15042023	VENTE PIERRE TOMBALE
APPROUVÉ	18-15042023	CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES POUR L'ENTRETIEN ANNUEL DES AVALOIRS ET DU POSTE DE RELEVAGE DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT
APPROUVÉ	19-15042023	AVENANT 1 À LA CONVENTION RELATIVE À LA MISSION D'ASSISTANCE INFORMATIQUE AUX COLLECTIVITÉS PRESTATION DE SAUVEGARDE DE DONNÉES-INGÉNIÉRIE 70 ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 04-05032023
APPROUVÉ	20-15042023	CONVENTION DE LOCATION PYLÔNE TÉLÉPHONIQUE (PARCELLE C 543) - SOCIÉTÉ VALOCÏME
APPROUVÉ	21-15042023	PROPOSITION ACHAT GRILLES MONUMENT AUX MORTS-
REPORTÉ	22-15042023	SOLLICITATION PROJET PHOTOVOLTAÏQUE
APPROUVÉ	23-15042023	DEMANDES DE SUBVENTIONS 2023
APPROUVÉ	24-15042023	UTILISATION CHEMINS RURAUX
APPROUVÉ	25-15042023	TRAVAUX VOIRIE CCTS 2023
APPROUVÉ	26-15042013	DEMANDE DE DÉGRÈVEMENT RÉGULARISATION CHARGES LOCATIVES MAM COCON D'ÉVEIL

SÉANCE DU 24 MAI 2023

APPROUVÉ	01-24052023	EMPRUNT RELAIS-CRÉDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTÉ
APPROUVÉ	02-24052023	MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DE SAÔNE
APPROUVÉ	03-24052023	CERTIFICATION DE LA GESTION FORESTIÈRE DURABLE DES FORÊTS - PEFC
APPROUVÉ	04-24052023	SUBVENTION ANCIENS COMBATTANTS
APPROUVÉ	05-24052023	VENTE PIQUETS ACACIA
APPROUVÉ	06-24052023	DEMANDE DE SUBVENTION-AMÉNAGEMENT DUNE AIRE MULTISPORTS ET DE LOISIRS
APPROUVÉ	07-24052023	RECRUTEMENT SUR EMPLOIS NON PERMANENTS-ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ (CGFP - ART. L332-23 2) SERVICES TECHNIQUES

SÉANCE DU 2 JUILLET 2023

REFUSÉ	01-02072023	DÉGRÈVEMENT EAU DISPOSITIF WARSMANN
APPROUVÉ	02-02072023	DEMANDE DE SUBVENTIONS (SALLE MULTISPORTS)
APPROUVÉ	03-02072023	DM N°1 BUDGET COMMUNE (TRAVAUX PASSERELLE)
APPROUVÉ	04-02072023	CONVENTION D'ADHÉSION À LA MISSION D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL MISE EN PLACE PAR LE CENTRE DE GESTION DE HAUTE-SAÔNE DANS LE CADRE DU RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DES ÉLUS
APPROUVÉ	05-02072023	MOTION AMRF : ARTIFICIALISATION ET AMÉNAGEMENT
APPROUVÉ	06-02072023	OFFRES MENUISERIES (EX MARCHÉ INOTEC)
APPROUVÉ	07-02072023	MISE EN PLACE D'UNE PARTICIPATION À LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE - MNT

SÉANCE DU 17 JUILLET 2023

APPROUVÉ	01-17072023	VENTE PARCELLE ZK 45
----------	-------------	----------------------



important jusqu'à la fin du XIX^e siècle –, de la forêt, des carrières de calcaire et de gypse, des fours à chaux – dont il ne reste plus qu'un seul exemplaire sur la commune, sauvé de l'oubli et de la ruine par l'équipe municipale. Remerciements particuliers à l'un de nos agents techniques, féru de maçonnerie et de vieilles pierres, qui, après avoir relevé et restauré la fontaine-lavoir, a permis de sauver le four à chaux et sa maisonnette.



Ravalement de façade

Le bâtiment Mairie-École-Poste a été inauguré en 1843. Un ravalement de façade s'imposait, particulièrement en raison du mauvais état des huisseries et des ferronneries. Seule la façade Ouest, qui donne sur la place, sera traitée cette année. Coût : 53 000 € HT, dont 30% de subvention.



Travaux

Réhabilitation de logements.

Pour les travaux qui concernent la réhabilitation de la maison Thomas (un logement PMR et un duplex) et de l'ancienne Poste (un logement PMR), les avant-projets définitifs sont terminés, le dossier d'appel d'offres est prêt. Il sera déposé en janvier prochain, pour la demande de subventions.

Secrétariat de mairie.
L'avant-projet définitif est lui aussi terminé. La prochaine opération est le dépôt de l'appel d'offres auprès des entreprises.

Salle des fêtes

La rénovation thermique envisagée entraîne des coûts prévisionnels trop importants, notamment d'études de sol et de charpente, et de renforcement de la structure métallique. Il est donc prévu la réfection des enduits extérieurs et le remplacement du système de chauffage actuel (chaudière gaz, très gourmande, tuyauterie percée et bonne à remplacer) par un système de pompe à chaleur (chauffage rapide et indépendant de chaque salle, énergie « verte ») ou par un raccordement au réseau chaleur. Si la 2^e solution est retenue, les propriétaires riverains du réseau à créer pourront demander le raccordement de leur habitation.

Terrain multisports

Un dossier de demande de subventions a été déposé auprès de la Région dans le cadre de la programmation LEADER : attractivité et services. Si notre dossier est retenu, nous pouvons espérer des subventions importantes.

Quartier Seniors

Le plan d'aménagement est prêt, mais les subventions sont épuisées. Il faut attendre 2024.

Habitat 70

Après 20 mois de tergiversations dues à des « lourdeurs administratives », Habitat 70 a enfin déposé une demande de permis de démolition pour l'immeuble du n°6 rue Maillefert, détruit par un violent incendie le 21 janvier 2022. Permis signé aussitôt que déposé, le 21 août, mais insuffisant selon les services de l'État, qui ont réclamé le 5 octobre un accord de la commune. Le CM a donc pris une délibération exprimant l'accord de la commune pour cette démolition réclamée depuis plus d'un an. Les travaux de démolition de cette verrue ne semblent pas près d'être entamés.





Eau

Les travaux d'installation du nouveau traitement de l'eau potable par rayons ultraviolets sont enfin terminés. Le chloromètre a été mis à l'arrêt. Selon les enquêtes réalisées auprès de communes équipées de ce type de traitement, il est tout à fait fiable, moins coûteux, et de bien meilleure qualité, puisqu'il n'y a plus de chlore.

Culture et sport

Carte avantages jeunes.

Cette année, 78 cartes ont été vendues aux Bruérois scolarisés pour 3 €, la commune ayant pris en charge 5 €, Info jeunes 2 €. Nous renouvelerons la vente pour l'année 2024/2025. Rendez-vous sur panneau-pocket fin juin 2024 pour de nouvelles réservations.

Cérémonie du 8 mai

La commémoration de la capitulation allemande du 8 mai 1945 célèbre la victoire de la liberté et l'espoir d'une paix universelle. C'est donc un événement important dans la situation mondiale actuelle, qui se dégrade dangereusement. On regrette que le nombre des participants reste modeste, tout en félicitant les jeunes gens qui viennent se joindre à cette cérémonie.



Sortie Verdun

Les adhérents de la section des combattants (FDAC et UNC) de Breurey-Mersuay et une grande majorité d'amis ont effectué leur sortie annuelle le 8 juillet à Verdun. Organisée par le président Michel Nargues, 45 personnes se sont retrouvées à Mersuay pour le départ fixé à 6h30. Arrivée au Musée mémorial de Verdun à 10h. La visite libre a permis de découvrir les 3 niveaux du musée : — le rez-de-chaussée, dédié à l'expérience des combattants en première ligne. — le 1^{er} étage orienté sur les combats au front dans des conditions inhumaines. — enfin, au dernier étage, nous pouvions découvrir le paysage encore marqué par les horreurs du conflit franco-allemand. Puis nous nous sommes arrêtés sur le site du village de Fleury devant Douaumont, complètement rasé en août 1916. Une chapelle a été construite sur le lieu même de l'église,



en souvenir du village martyr.

La matinée s'est terminée par un excellent repas au restaurant à Bras-sur-Meuse, l'Artaumarce, où les convives ont échangé dans une ambiance conviviale et chaleureuse, négligeant les impératifs du programme prévu. Vers 14h30, nous avons la visite guidée du fort de Douaumont, ouvrage le plus armé de la place forte de Verdun. Au début de la bataille de Verdun, il a été enlevé par les Allemands, qui l'ont occupé pendant 8 mois, malgré plusieurs tentatives de reconquête par les Français. Il est repris finalement le 24 octobre 1916.

La journée s'est terminée par la visite rapide de l'ossuaire de Douaumont, haut lieu de la mémoire, qui accueille les restes de plus de 130 000 soldats français et allemands non identifiés. De retour à Mersuay à 20h, les voyageurs se sont quittés ravis de leur journée.

Sortie bisons

Le Comité d'animation de la commune a organisé une journée à Damprichard dans le Doubs, aux Bisons du Sachuron géré par Emmanuel Guenot et Caroline Pauget. 23 participants ont embarqué à bord d'un car de l'entreprise Tard dimanche 13 août, direction le Haut-Doubs.



Arrivés à 10h, nous avons été accueillis avec un café par les tenanciers d'un magnifique saloon fraîchement sorti de nulle part en juin de cette année, au décor typiquement Far West. L'ambiance est de mise et hop, Emmanuel nous charge dans sa cariole pour parcourir les champs en immersion avec le seul bison mâle, 1 tonne cent, provenant de Pologne, mais bien sûr accompagné d'un harem de 34 bisones et leurs petits. Le temps de prendre des photos et de poser

des questions sur la vie de ces bêtes sauvages à notre guide, nous avons rejoint notre table pour un excellent et très copieux repas, à base de bison évidemment. Visite de la boutique, du musée, et des tipis.

À 17h, nous avons repris la route, avec à bord du car, une équipe de joyeux lurons, pour arriver vers 19h à Breurey.

Spectacles du monde

Jeudi 3 août, nous avons accueilli el Grupo folclórico Vallarta Azteca, 35 musiciens, chanteuse, danseurs et danseuses. Vallarta est un ancien village portuaire sur la Côte Pacifique du Mexique, devenu station balnéaire huppée, à l'instar de Saint-Tropez, avec laquelle elle est jumelée. Capitale régionale du sombrero et de la téquila. Une soirée Olé Olé.



Aïkido

Premiers passages de grade en fin de saison 2022-23. Reprise ce mois de septembre des cours pour enfants et ouverture d'un cours pour adultes.



Information

Panneau-pocket

Tout au long de l'année, des articles et des alertes concernant des arrêtés municipaux et préfectoraux, des manifestations, des affiches, parcourent les écrans de vos portables et PC. Beaucoup d'annonces, de quoi informer rapidement les Bruérois et autres personnes qui souhaitent connaître la vie de notre village. Actuellement, 808 smartphones ou tablettes ont Breurey-lès-Faverney dans leurs favoris. À titre indicatif, cela représente l'équivalent de 276 % des foyers de la commune. Total sur une période d'un mois : 10 358 lectures.

Présence Verte

L'association nationale Présence Verte offre une gamme enrichie de services d'assistance à distance. On connaît la téléassistance à domicile : un pendentif vert qui déclenche une alarme téléphonique en cas de chute. Il existe maintenant une téléassistance hors domicile, au moyen soit d'une application pour Smartphone, soit d'un dispositif mobile autonome et géolocalisable. Renseignements en mairie.

Agenda

Marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu dimanche 3 décembre à la salle des fêtes. Il sera organisé par l'association Farfadets et Diablotins, qui compte sur de nombreux bénévoles.

Repas de Noël des anciens

Le repas de Noël offert par la Commune aux anciens du village se tiendra le samedi 9 décembre à la salle des fêtes. Il est offert gracieusement aux personnes de septante ans et plus, ainsi qu'à leur conjointe ou conjoint. Il est possible pour les personnes mineures de 70 ans de s'inscrire également à ce repas délicieux et festif, moyennant la somme de 35 € tout compris, même les boissons. S'agissant d'un événement qui se veut avant tout convivial, la commune a décidé de ne plus livrer de repas à domicile, sauf pour des raisons de mobilité réduite. On demande des bénévoles, notamment au sein du Conseil municipal, pour assurer les préparatifs, le service et le rangement.

Noël des enfants

À l'occasion de Noël, le comité d'animation de la commune, avec l'aide de l'association Farfadets et Diablotins, organise une retraite aux flambeaux, le vendredi 15 décembre à 18h, depuis le centre du village jusqu'au château de la Presle, où nous serons accueillis par Mme et Mr Smith. Cela concerne les enfants du village, jusqu'à l'âge de 12 ans. Afin de pouvoir prévoir un flambeau pour chaque enfant, envoyez-moi un SMS au 06 78 42 08 08 pour signaler votre venue. (Dernier délai 15 novembre)